

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Le 6 octobre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **5 octobre 2020** à 19h32, à l'Hôtel de Ville, au 292 Chemin de la Rivière, Canton de Cleveland (Québec), sous la présidence du maire, Monsieur Herman Herbers.

Membres du conseil
présents :

Monsieur Daniel Braün	Monsieur Charles Brochu
Monsieur Eric Courteau	Madame Sylvie Giroux
Monsieur Fernand Leclerc	Monsieur Johnny Vander Wal

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal.

Madame Julie Létourneau, secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Monsieur Michel Perreault, directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, est aussi présent.

Tous les membres du conseil et Julie Létourneau sont présents à la salle du conseil en maintenant les directives de distanciations recommandées par le gouvernement.

M. Michel Perreault est relié à partir de sa résidence via son ordinateur portable en mode direct.

2020-228 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les points 8.18, 8.18-1 et 8.19, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
 - 3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 8 septembre 2020
 - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020
 - 3.3 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2020
 - 3.4 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2020
4. Correspondance
5. Divers comités
 - 5.1 Demande de Denis Auclair – 246 chemin Sterrett Mine
6. Finance
 - 6.1 Présentation des comptes à payer
 - 6.2 Présentation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
 - 6.3 Présentation des salaires, DAS et des frais de déplacements
7. Avis de motion, Adoption de règlement et dispense de lecture (s/o)
 - 7.1 Adoption du règlement numéro 572 - Visant à modifier le règlement de zonage numéro 446 et ses amendements afin d'augmenter le nombre maximal d'étages permis de 5 à 7 dans la zone RA1, d'augmenter le nombre maximal de bâtiments accessoires permis pour les terrains de 4000m² et plus et d'augmenter la superficie totale permise des bâtiments accessoires pour les terrains de 4000m² et plus
8. Affaires nouvelles et suivies
 - 8.1 Autorisation pour l'annulation des réserves financières (surplus affectés) au 31 décembre 2019
 - 8.2 Motion de remerciement auprès de M. André Bachand, député de Richmond pour l'obtention de la subvention de 100 000\$ relié aux travaux d'amélioration des chemins municipaux et de 30 000\$ pour l'amélioration des chemins municipaux.
 - 8.3 Acceptation des prix pour le réaménagement du terrain municipal
 - 8.4 Acceptation de l'ordre de changement no. 4 pour un raccord de serpentin électrique DC-E01
 - 8.5 Acceptation de l'ordre de changement no. 6 pour le désamiantage
 - 8.5.1 Acceptation de la demande de paiement numéro 1 à Construction Alain Morin inc. pour le projet de réaménagement bureau Hôtel de ville

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes du direct. général par interm.

- 8.6 Club de motoneige Harfang de l'Estrie inc. – Demande de conformité des traverses de motoneiges
- 8.7 Club de motoneige Alléghanish – Demande d'autorisation pour traverser certaines routes de la municipalité – saison 2020-2021
- 8.8 Appui à la MRC du Val-Saint-François dans le cadre d'une demande d'aide financière pour la mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques
- 8.9 Autorisation de signature concernant l'entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
- 8.10 Autorisation de paiement de la surveillance des travaux d'infrastructure sur les chemins De La Rivière et De La Vallée
- 8.11 Acceptation de la soumission pour les travaux d'asphaltage correctifs sur la rue Orford sur plus ou moins 100 mètres
- 8.12 Cercle de Fermières Richmond – Demande de dons
- 8.13 Centre Action Bénévole de Richmond – demande d'appui financier pour la popote roulante
- 8.14 La maison de la famille Les Arbrisseaux – membership jusqu'au 31 mars 2021 et dons 2020
- 8.15 Terry Fox – Demande de dons
- 8.16 L'Étincelle – Vie économique dans la MRC du Val-Saint-François– offre de publicité
- 8.17 Service de sécurité incendie de la région de Richmond – Dépôt du budget 2021
- 8.18 Acceptation des factures pour les travaux de rechargement et changement de ponceaux sur les chemins Mc Laughlin, Barker et Healy
 - 8.18-1 Autorisation de paiement à la compagnie David Leblond inc. pour l'asphalte dans la cour du garage municipal
- 8.19 Varia
- 9. Rapport des activités de Monsieur le Maire
- 10. Période de questions pour le public
- 11. Levée de l'assemblée

Prochaine réunion : le 2 novembre 2020

2020-229 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-229-1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 8 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que le procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 8 septembre 2020 soit adopté tel que présenté.

2020-229-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020 soit adopté tel que présenté.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim.

----- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Ce point sera rediscuté à une prochaine réunion de conseil.

----- CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposés à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil, soit pour les points 4.8.1 et 4.8.2 seront effectués et déposés aux archives après épuration.

2020-230 COMITÉS

2020-230-1 DEMANDE DE DENIS AUCLAIR – 246 CHEMIN STERRETT MINE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Auclair a déposé une demande afin de créer un nouveau lot pour y implanter une résidence voisine au 246 Sterrett Mine;

CONSIDÉRANT QUE le lot visé est situé en zone AF10;

CONSIDÉRANT QUE la zone AF10 autorise les constructions résidentielles selon les conditions de l'article 59 de la CPTAQ pour les secteurs déstructurés;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne respectent pas les conditions établis pour la construction d'une seconde résidence.

CONSIDÉRANT QUE le projet n'est pas conforme à la réglementation en vigueur pour le Canton de Cleveland.

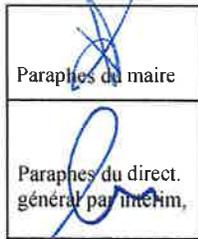
Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que les membres du conseil prennent acte de la demande de monsieur Denis Auclair tel que présenté.

Que les membres du conseil informent la CPTAQ que ladite demande est non conforme à la réglementation de la municipalité du Canton de Cleveland.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer tout document relatif au dossier.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



2020-231 FINANCE

2020-231-1 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 199 160,67\$, tels que présentés aux membres du conseil.

2020-231-2 PRÉSENTATION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET DES DÉPENSES DÉJÀ AUTORISÉES DEPUIS LE DERNIER RAPPORT

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les dépenses incompressibles au montant de 121 501,96\$, tels que présentés aux membres du conseil et d'entériner les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 480 228,91\$ tel que présenté aux membres du conseil.

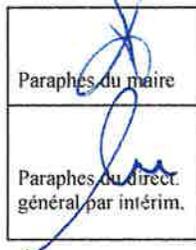
2020-231-3 PRÉSENTATION DES SALAIRES, DAS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les frais de déplacements au montant de 1 009,23\$ et autorise les déboursés.

Que la municipalité du Canton de Cleveland entérine les versements des salaires nets pour le mois de septembre 2020 au montant de 22 093,82\$ ainsi que les déductions à la source du mois d'août 2020 au montant de 8 101,20\$.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



2020-232 AVIS DE MOTION, ADOPTION DE RÈGLEMENT ET DISPENSE DE LECTURE

**2020-232-1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 572 -- VISANT À
MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446
ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AUGMENTER LE
NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES PERMIS DE 5 À 7 DANS
LA ZONE RA1, D'AUGMENTER LE NOMBRE MAXIMAL
DE BÂTIMENTS ACCESSOIRES PERMIS POUR LES
TERRAINS DE 4000m² ET PLUS ET D'AUGMENTER LA
SUPERFFICIE TOTALE PERMISE DES BÂTIMENTS
ACCESSOIRES POUR LES TERRAINS DE 4000m² ET PLUS**

ATTENDU QUE la municipalité de Canton du Canton de Cleveland applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 30 septembre 2020;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux appuyé par le conseiller Charles Brochu et résolu unanimement

Que soit adopté le règlement numéro 572, conformément aux dispositions de l'article 134 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

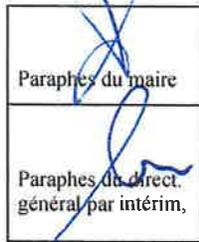
AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2020-233 AUTORISATION POUR L'ANNULATION DES RÉSERVES FINANCIÈRES (SURPLUS AFFECTÉS) AU 31 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT la création des réserves financières suivantes;

- Achat et implantation de logiciels informatiques
résolution 2011-229
- Frais de notaire - réforme cadastrale
résolution 2018-044
- Services scientifiques et de génie - Lac Denison
résolution 2018-045
- Poteaux et fils électriques - rue du Boisé
résolution 2018-046;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



- CONSIDÉRANT** que les dépenses d'investissement et/ou de fonctionnement ont été complétés au 31-12-2019, le tout en relation avec l'objet de chacune des réserves précédemment mentionnées;
- CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des réserves financières dont l'objet de leur création n'est plus pertinent;
- CONSIDÉRANT** que le montant totale qui sera transférer au surplus accumulé non affecté s'élève à 64 305.04\$ au 31 décembre 2019;
- CONSIDÉRANT** qu'il y va de l'intérêt public;

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Charles Brochu
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise l'annulation des montants non utilisés des réserves financières affectées au 31 décembre 2019, selon la description suivante, à savoir:

- Achat et implantation de logiciels informatiques	12 725.16\$
- Frais de notaire - réforme cadastrale	13 579.88\$
- Services scientifiques et de génie - Lac Denison	20 000.00\$
- Poteaux et fils électriques - rue du Boisé	18 000.00\$

Montant total : 64 305.04\$

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise la direction générale a procéder aux ajustements comptables nécessaires afin de virer la somme de 64 305.04\$ au surplus accumulé non affecté.

2020-234 MOTION DE REMERCIEMENT AUPRÈS DE M. ANDRÉ BACHAND, DÉPUTÉ DE RICHMOND POUR L'OBTENTION DE LA SUBVENTION DE 100 000\$ RELIÉ AUX TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX ET DE 30 000\$ POUR L'AMÉLIORATION DES CHEMINS MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité par les membres présents



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à une motion de remerciement auprès de M. André Bachand, Député de Richmond, pour l'obtention des subventions suivantes en matière d'investissements sur le réseau de voirie de la municipalité, à savoir :

- Subvention au montant de 100 000\$ pour l'amélioration des chemins Mc Laughlin, Barker et Healy;
- Subvention au montant de 30 000\$ pour l'amélioration de chemin sous la compétence de la municipalité.

Que la municipalité du Canton de Cleveland tient également à souligner la contribution du personnel de bureau qui accompagne M. Bachand dans son travail.

2020-235 ACCEPTATION DES PRIX POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN MUNICIPAL

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à des demandes de soumissions pour le réaménagement du terrain municipal à côté du garage;

ATTENDU QUE la soumission déposée en date du 30 septembre a été validée et considérée conforme aux exigences des clauses de l'appel d'offres;

ATTENDU QU'IL y va de l'intérêt public.

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'adjudication de la soumission d'Excavation Richmond Inc. du 250 9^e Avenue, Richmond (Québec) JOB 2H0.

Que la soumission au prix de 2 800.00 \$ plus taxes applicables soit acceptée, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée le 30 septembre 2020.

2020-235-1 AUTORISATION POUR L'ACHAT DE LA TOURBE - RÉAMÉNAGEMENT DU TERRAIN MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland procède à l'achat de tourbe auprès Les Arpents Verts de l'Estrie du 205, chemin Rouillard, Compton (Québec) JOB 1L0.



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Que la soumission au prix de 2 720.00 \$ plus taxes applicables et frais de transport inclus soit acceptée, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée le 25 septembre 2020.

2020-236 ACCEPTATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NO. 4 POUR UN RACCORD DE SERPENTIN ÉLECTRIQUE DC-E01

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'ordre de changement (ODC-04) tel que recommandé par M. Michael Vadnais, coordonnateur du département commercial de la firme d'ingénieur Fusion Expert, le tout en relation avec l'ajout d'un raccord de serpentin électrique DC-E01.

Que la proposition de Construction Alain Morin Inc. au montant de 2 281,67\$ plus taxes applicables.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif au dossier.

2020-237 ACCEPTATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT NO. 6 POUR LE DÉSAMIANTAGE

Il est proposé par le conseiller Eric Courteau
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'ordre de changement (ODC-06) tel que recommandé par M. Michel Perreault, directeur général par intérim en relation avec les travaux en urgence pour le désamiantage de certains secteurs faisant l'objet d'intervention obligatoire.

Que la proposition de Construction Alain Morin Inc. au montant de 4 422,78\$ plus taxes applicables.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif au dossier.

2020-237-1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT NUMÉRO 1 À CONSTRUCTION ALAIN MORIN INC. POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT BUREAU HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim.

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de paiement tel que représenté par le certificat de paiement no. 1 de Construction Alain Morin Inc. et recommandé par M. Denis Baril, architecte, le tout en date du 30 septembre 2020.

Que le certificat de paiement se détail comme suit, à savoir :

Montant des travaux exécutés	16 793.33\$	
Montant de la retenue contractuelle (10%)	(1 679.33\$)	
Total payable à ce jour	15 114.00\$	plus taxes

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder au paiement auprès de l'entreprise Construction Alain Morin Inc.

2020-238 CLUB DE MOTONEIGE HARFANG DE L'ESTRIE INC. – DEMANDE DE CONFORMITÉ DES TRAVERSES DE MOTONEIGES

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu d'autoriser le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. à utiliser les traverses de routes suivantes pour les plaisirs de la motoneige au cours de la saison hivernale 2020-2021, à savoir:

- chemin De La Grande Ligne – longeant la propriété du 492, chemin de la Grande-Ligne, lot 5535867;
 - chemin Steel Plante – longeant la propriété du 781 Steel Plante, lot 5536464, en face du chemin McDonald;
 - chemin McDonald qui devient un cul de sac car c'est maintenant fermé aux véhicules, même en été;
 - chemin Armstrong – traverses de chemin partant du lot 5535777 allant sur le lot 5536020 ;
 - Chemin John-Day, le long du chemin partant du lot 5536020 intersection John-Day, retournant sur le lot 5536020 et une deuxième traverse entre le lot 5536020 et le lot 5536021 pour emprunter la route, traverser le pont et tourner à droite sur le lot 5536026;
 - Chemin Barr, emprunte le chemin pour rejoindre la voie ferrée près du lot 5535717;
- FIN des sentiers du Club de Motoneige Harfang des Neiges

D'aviser le Club de motoneige Harfang de l'Estrie Inc. que s'il y a bris occasionnés par les motoneiges ou motoneigistes, ils seront facturés pour les dommages causés;

De mandater l'inspecteur en voirie à faire le nécessaire pour permettre le passage des motoneiges.

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

**2020-239 CLUB DE MOTONEIGE ALLÉGHANISH – DEMANDE
D’AUTORISATION POUR TRAVERSER CERTAINES ROUTES DE LA
MUNICIPALITÉ – SAISON 2020-2021**

ATTENDU QUE le Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francis demande un droit de passage pour les traverses des chemins Pease, Barr, Bonnar et Saint-Cyr;

ATTENDU QUE le chemin Bonnar est un chemin fermé et non entretenu en hiver;

ATTENDU QUE le droit de traverser est conditionnel au dépôt de la preuve d’assurances responsabilité au montant de 2 000 000\$, pour la saison 2020-2021;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Fernand Leclerc et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’autoriser le Club de motoneige Alléghanish Bois-Francis à utiliser les traverses de routes suivantes pour les plaisirs de la motoneige au cours de la saison hivernale 2020-2021, à savoir: chemins Pease, Barr, Bonnar (chemin fermé et non entretenu en hiver) et Saint-Cyr;

De mandater l’officier municipal en voirie à procéder à l’installation de la signalisation routière indiquant aux automobilistes qu’il y a des traverses de motoneiges sur ces chemins;

Que les responsables du Club Alléghanish des Bois-Francis soit avisé qu’ils devront faire la demande auprès du CLD du Val-Saint-François pour l’autorisation de passage sur la voie ferrée, et que le chemin Bonnar ne sera pas entretenu pour la saison hivernale. Il est bien entendu que le droit de traverser est conditionnel au dépôt de la preuve d’assurances responsabilité de 2 000 000\$, valide pour toute la saison 2020-2021.

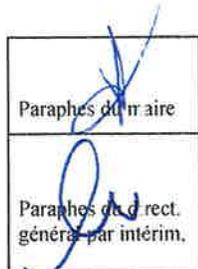
**2020-240 APPUI À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS DANS LE CADRE D’UNE
DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN DE LA
GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour aider les municipalités locales à offrir des services municipaux de qualité à coût raisonnable par le biais du programme « Volet 4 – Soutien à la coopération municipale du Fonds régions et ruralité »;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme d’aide financière, la MRC du Val-Saint-François désire présenter un projet pour la mise en commun de services liés à la gestion des boues de fosses septiques pour plusieurs municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Cleveland désire être inclus dans la demande d’aide financière présentée par la MRC;

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



ATTENDU QUE si, à la suite du dépôt de l'étude, le projet venait à ne pas se réaliser, la MRC n'aurait qu'à rembourser le premier versement octroyé par le MAMH et la municipalité du Canton de Cleveland n'aurait aucuns frais à payer pour ce service;

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün, appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal et résolu,

QUE la municipalité du Canton de Cleveland signifie à la MRC du Val-Saint-François qu'elle désire être incluse dans la demande d'aide financière pour la mise en commun de services liés à la gestion des boues de fosses septiques;

QU' la municipalité du Canton de Cleveland s'engage à participer au projet de mise en commun de la gestion des boues de fosses septiques et à assumer une partie des coûts, conditionnellement à la signature de l'entente intermunicipale par la municipalité et à la mise en place du service par la MRC;

QUE la municipalité du Canton de Cleveland désigne la MRC du Val-Saint-François comme organisme responsable du projet;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité.

2020-241 AUTORISATION DE SIGNATURE CONCERNANT L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DU PERSONNEL TECHNIQUE DE LA FQM

ATTENDU QUE la FQM a mis en place un service d'ingénierie et infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service;

ATTENDU QUE la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins, utiliser les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM;

ATTENDU QU' il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l'ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM;

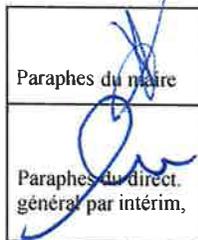
EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le conseil autorise que la Municipalité utilise les services d'ingénierie et d'expertise technique de la FQM afin d'effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu'à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM;

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**



QUE M. Herman Herbers, maire et M. Michel Perreault, CPA, CMA soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l'entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l'ensemble des municipalités.

QUEM. Michel Perreault, CPA, CMA soit autorisé à effectuer toute formalité découlant de cette entente.

2020-242 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE SUR LES CHEMINS DE LA RIVIÈRE ET DE LA VALLÉE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité autorise le paiement à CIMA + pour les travaux de surveillance et service bureau concernant les travaux d'infrastructure sur les chemins De La Rivière et De La Vallée.

Que le montant de 2 474,06\$ plus taxes applicables soit autorisé pour paiement.

2020-243 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE CORRECTIFS SUR LA RUE ORFORD SUR PLUS OU MOINS 100 MÈTRES

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte l'offre de prix de gré à gré la plus avantageuse soit celle de Sintra-Estrie du 3600, chemin Dunant, Canton de Hatley (Québec) JOB 2C0, le tout afin de réaliser la pose d'une couche d'asphalte de correction sur la rue Orford sur une longueur approximative de 100 mètres.

Que l'offre de prix au montant de 167.00\$/tonne métrique plus taxes applicables soit accepté.

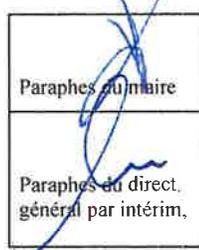
Que l'offre de Sintra-Estrie incluant la fourniture de la main d'œuvres, la machinerie, l'enrobé butimineux incluant le lien d'accrochage et la signalisation jugée nécessaire à l'exécution des travaux.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tout document relatif au contrat.

2020-244 CERCLE DE FERMIERES RICHMOND – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par la conseillère Sylvie Giroux
Appuyé par le conseiller Eric Courteau
Et résolu à l'unanimité par les membres présents

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland



Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise un don de 100\$ au Cercle de fermières Richmond.

Que cette dépense non prévue au budget 2020 soit affectée dans le poste « Dons-Divers 2020 »;

2020-245 CENTRE ACTION BÉNÉVOLE DE RICHMOND – DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LA POPOTE ROULANTE

Il est proposé par le conseiller Johnny Vander Wal
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité autorise un don au montant de 1000\$ à la Popote roulante, tel que prévu lors de l'adoption du budget 2020.

2020-246 LA MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAUX – MEMBERSHIP JUSQU'AU 31 MARS 2021 ET DONS 2020

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité adhère au membership jusqu'au 31 mars 2021 au montant de 20\$.

Que la municipalité autorise un don au montant de 80\$ à la Maison de la famille Les Arbrisseaux.

Que ces dépenses non prévues au budget 2020 soient puisées dans le poste « Dons-Divers 2020 »;

2020-247 TERRY FOX – DEMANDE DE DONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par la conseillère Sylvie Giroux
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise un don de 100\$ à la fondation Terry Fox.

Que cette dépense non prévue au budget 2020 soit affectée dans le poste « Dons-Divers 2020 »;

Paraphes du maire
Paraphes du direct. général par intérim,

**Procès-verbal des délibérations du Conseil
de la Municipalité du Canton de Cleveland**

2020-248 L'ÉTINCELLE – VIE ÉCONOMIQUE DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – OFFRE DE PUBLICITÉ

Il est proposé par le conseiller Daniel Braün
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise une publicité de 1/8 page en noir et blanc dans le cahier spécial de l'Étincelle *Vie économique dans la MRC du Val-Saint-François* au coût de 199\$ plus taxes applicables.

2020-249 ACCEPTATION POUR DÉPÔT DU BUDGET 2021 POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA RÉGION DE RICHMOND

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte pour dépôt le budget de la régie du Service de sécurité incendie de la région de Richmond pour l'exercice financier 2021, tel que déposé le 30 septembre 2020.

Que la participation financière relative à la quote-part à déboursier pour l'année 2021 soit présentée pour décision à une séance ultérieure du conseil municipal.

2020-250 ACCEPTATION DES FACTURES POUR LES TRAVAUX DE RECHARGEMENT ET CHANGEMENT DE PONCEAUX SUR LES CHEMINS MC LAUGHLIN, BARKER ET HEALY

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Appuyé par le conseiller Daniel Braün
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte les demandes de paiements pour la réalisation des travaux de reprofilage des fossés, remplacement de ponceaux et le rechargement en matériaux granulaires des chemins Barker, Healy et Mc Laughlin.

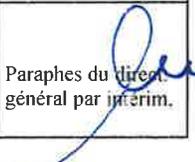
Que les demandes suivantes soient autorisées pour paiement, à savoir;

- | | |
|---------------------------------|--------------|
| - Entreprises Jim Coddington : | 143 662.24\$ |
| - Gabriel Couture & fils Ltée : | 7 606.64\$ |

Le tout incluant les taxes.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder aux paiements.

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

 Paraphes du maire
 Paraphes du directeur général par intérim.

2020-251 AUTORISATION DE PAIEMENT À LA COMPAGNIE DAVID LEBLOND INC. POUR L'ASPHALTE DANS LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL

Il est proposé par le conseiller Charles Brochu
Appuyé par le conseiller Johnny Vander Wal
Et résolu unanimement par les membres présents

Que la municipalité du Canton de Cleveland accepte la demande de paiement pour la réalisation des travaux d'asphaltage de la cour du garage auprès de l'entreprise David Leblond Inc. du 1171 rue Galt E, Sherbrooke, Qc, J1G 1Y7.

Que la demande de paiement représenté par la facture numéro 7516 au montant de 12 481.69\$ taxes incluses soit autorisée.

Que la municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général par intérim à procéder au paiement.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

La période de questions au public a été allouée.

Il y a eu l'intervention de messieurs Denis Auclair et Pascal Goux sur les points suivants :

- Chemin Sterrett Mine (appellation)
- Pancarte du chemin St-Cyr
- Fibre optique
- Boues fosses septiques – contamination
- Demande de certificat d'autorisation

2020-252 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Leclerc
Et résolu que la séance soit levée à 21h03.


Herman Herbers, Maire


Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général par intérim

Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland

Paraphes du maire
Paraphes du directeur général par interim.

DISPONIBILITÉ DE FONDS

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du Code municipal.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 6^{ième} jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt.



Herman Herbers, Maire